

**DEMANDE DE STAGE EN SITUATION
 - A L'ATTENTION DES PROFESSEURS CERTIFIÉS, LAURÉATS DU
 CONCOURS DE L'AGRÉGATION -**

- Décret n°2002-22 du 4 janvier 2002 (article 4)
- Note AEFÉ n° 004878 du 23/05/2014

DEMANDE DE L'AGENT

M. Mme

Nom de famille Nom d'usage.....

Prénom.....

Adresse.....

Établissement 2017/2018.....

Je soussigné(e),, professeur(e) certifié(e) de, viens d'être reçu(e) à la **session 2018** de l'agrégation de et demande à effectuer le stage préalable à ma titularisation au Lycée français de pour l'année scolaire 2018/2019.

Je prends bien note que pendant la durée du stage :

- je serai rémunéré selon mon indice dans le corps des professeurs certifiés
- je devrai effectuer des obligations hebdomadaires de service de 15 heures (17 heures pour l'E.P.S.) et pourrai effectuer 3 heures d'HSA.

Fait à Le Signature de l'intéressé :

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Favorable

Défavorable*

**Motifs liés à l'intérêt du service (si avis défavorable)*

.....

Fait à Le Signature :

DÉCISION DE L'AEFE

Accord

Refus*

Fait à Le Signature :

**En cas de refus, un courrier est joint*

Formulaire à retourner à l'AEFE – DRH – Bureau Conseil, appui et du dialogue social – 1, allée Baco – BP 21509 – 44015 NANTES Cedex 1 – cads.aefe@diplomatie.gouv.fr